



Improvisation Nouveau-Brunswick

Rapport annuel 2019-2020



Préparé par le Comité exécutif 2019-2020

Michel M. Albert, présidence

Cloé Allard, vice-présidence exécutive

Isabelle Godin, vice-présidence interne

Isabel Goguen, direction générale

En vue de l'Assemblée générale annuelle du 22 novembre 2020



Rapport annuel du mandat s'étendant
du 1er décembre 2019 au 30 novembre 2020

Introduction



Bien que le mandat 2019-2020 fut affecté négativement par la COVID-19 et l'annulation de nos activités et celles de nos membres dès la fin mars, nous n'avons pas chaumé pour autant. Ayant obtenu du financement pour se garder une ressource humaine dans le mandat précédent, nous avons poursuivi nos efforts pour le renouveler, allant décrocher plusieurs nouveaux projets financés, desquels il sera question dans les pages suivantes. Pour adresser une situation qui, pour l'instant, n'a pas de fin tangible, nous avons aussi tenté de développer des alternatives durables aux formules habituelles, soit en personne ou de façon virtuelle, dans le but de garder la discipline vivante, en particulier dans les milieux scolaires. Le véritable legs de la pandémie est le délai imposé à la majorité des projets, qui rendront la prochaine année très mouvementée. Reste que notre communauté possède une résilience et, de par la nature de notre discipline, une capacité d'adaptation importante. Elle saura, nous en sommes certain.e.s, plus qu'à la hauteur des défis à venir.

- Le Comité exécutif d'Improvisation NB 2019-2020

Budget et administration

Administration générale

Tel qu'il est prévu annuellement, Improvisation NB a soumis la documentation et déboursé les frais afin de maintenir son statut en tant qu'organisme à but non lucratif.

Lors de la dernière année financière, les dépenses administratives comprennent quelques achats de fournitures de bureau et les frais rattachés au maintien de nos comptes bancaires et de crédit, mensuels et annuels, et à un abonnement à la plateforme de communication Zoom.

En réponse à la COVID-19 et à l'annulation subséquente de multiples initiatives d'improvisation partout dans la province, Improvisation NB a créé, et poursuit l'élaboration, d'outils et d'approches alternatifs à la discipline. Ceux-ci visent appuyer la communauté d'improvisation pendant une période ayant potentiellement un impact sur la stabilité et le fonctionnement régulier des ligues et des comités dans les écoles. L'organisme a produit un Plan de « Retour à l'improvisation » qui guide et accompagne la reprise sécuritaire des activités d'improvisation dans les milieux scolaires et communautaires du Nouveau-Brunswick. Ce document vivant explore la tenue de sessions d'entraînement, de spectacles et de



tournois, virtuelle et en personne, et ce, selon les phases d'alerte de la COVID-19 et les mesures de santé publique qui leur sont associées. Improvisation NB a également développé et testé un format de jeu en ligne, s'avérant amusant et accessible, avec l'objectif d'offrir des opportunités de jeu à distance et conséquemment, permettre aux improvisateur.trice.s de la province de jouer et demeurer engagé.e.s avec cette forme d'art. Bien que cette approche soit notamment pertinente dans le contexte de la COVID-19, l'organisme prévoit faire usage de la formule en ligne au-delà de la pandémie.

Pendant sa réunion annuelle lors du mandat précédent, le Conseil jeunesse a exprimé son désir d'augmenter les occasions de rencontres avec des jeunes improvisateur.trice.s des autres provinces. Improvisation NB a donc soumis une demande de financement auprès du gouvernement fédéral dans le cadre du volet Vie communautaire du programme de Développement des communautés

de langue officielle. Une somme de 58 000 \$ fut attribuée à l'organisme afin de développer un projet rejoignant des improvisateur.trice.s sur le plan Atlantique. Cette initiative fut reportée au prochain mandat due à la COVID-19. Le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 a versé un montant additionnel de 9 798 \$, subvention qui appuiera l'organisme à aborder les défis, procédures et frais supplémentaires liés à la tenue d'activités interprovinciales dans le contexte d'une pandémie.

Improvisation NB a reçu 22 429 \$ provenant du Fonds d'action culturelle communautaire qui cadre dans le programme fédéral de Développement des communautés de langue officielle. Cette subvention permet à l'organisme de développer une initiative destinés aux entraîneur.e.s lors du mandat 2020-2021.

L'organisme a déposé une demande de financement auprès du Fonds des initiatives stratégiques rendu disponible par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, recevant 14 000 \$ afin de présenter des spectacles d'improvisation théâtrale professionnels, ainsi que fournir quelques ateliers de perfectionnement aux improvisateur.trice.s de la province. La livraison de ce projet est prévue lors du prochain mandat. Les opportunités de produire des spectacles d'improvisation professionnels au Nouveau-Brunswick se trouvent rares. N'ayant pas le statut d'artiste, les sources de financement accessibles aux improvisateur.trice.s dans la sphère des arts sont limitées. À travers cette initiative, Improvisation NB a comme objectif d'accroître la visibilité et la valorisation de l'improvisation comme forme d'art légitime auprès du public général et au sein de la communauté culturelle et artistique de la province. Ces impro-théâtres serviront d'exemples de la pluralité des formats de spectacles d'improvisation et l'étendue des opportunités artistiques que propose cet art de scène. Improvisation NB vise également s'outiller des connaissances et expériences lui permettant de devenir une ressources auprès de ses membres désirant développer des initiatives professionnelles d'improvisation.

Ces subventions permettent d'augmenter l'étendue des projets de l'organisme et de maintenir une ressource humaine. Jusqu'à présent, Improvisation NB bénéficie principalement de fonds liés au développement des communautés linguistiques. Bien que ses projets restent pertinents et appropriés à ce secteur, Improvisation NB vise explorer davantage les opportunités se trouvant au sein de ministères et programmes alternatifs afin de diversifier les sources de financement.

Événements

Le revenu des tournois des écoles secondaires sont les frais d'inscription des équipes, avec l'exception de l'équipe hôte qui participe gratuitement. En réponse à la COVID-19, Improvisation NB a dû annuler ces deux tournois. Toutes dépenses encourues par rapport au Tournoi de qualification qui allait avoir lieu quelques jours après la déclaration d'un état d'urgence furent remboursées et toutes ententes financières dissolues sans frais. Les équipes ayant déjà envoyées leurs frais d'inscription au moment de l'annulation de l'événement ont reçu



un remboursement. Les bourses d'études typiquement offertes par l'Université de Moncton lors du Tournoi de qualification n'ont pas été remises. Aucuns fonds ou dépenses se sont amassés en lien avec le Championnat provincial « La Gougoune Dorée ».

Le Tournoi d'improvisation « Le Zèbre d'Or » fut également annulé en raison de la COVID-19 et donc, n'a amassé aucun revenu et n'a stimulé aucunes dépenses. Les membres du Comité sur la viabilité du « Zèbre d'Or » se sont penché.e.s sur les réalités financières propre à cet événement et ont offert des recommandations quant aux avenues à explorer lors d'éditions futures.

Formations

Lors du mandat 2018-2019, Improvisation NB a reçu 40 000 \$ du Gouvernement du Canada via le Fonds d'action culturelle communautaire afin de livrer une série de journées d'ateliers d'improvisation destinées aux jeunes de la 6e à la 12e année. Due à la COVID-19, cette tournée jeunesse provinciale fut interrompue, repoussant les sessions non-complétées au prochain mandat. À présent, les dépenses représentent celles engendrées par les frais logistiques, la coordination, ainsi que la création et livraison du contenu par les formateur.trice.s. De la somme restante au début de ce mandat, soit 34 399.34 \$, il reste toujours 19 596.40 \$ à dépenser dans le cadre de ce projet, soit une fois que la Santé publique et le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance permette à la tournée de reprendre son cours.

La Formation d'officiel.le est entièrement financée par les frais d'inscription des participant.e.s au titre de 10\$ par volet. Ces frais sont maintenus intentionnellement bas afin de rendre la formation la plus accessible possible pour la communauté, particulièrement auprès de ceux. celles qui visent obtenir ou maintenir leur accréditation d'officiel.le. La formation fut offerte en ligne cette année et donc, n'occasionne aucuns frais logistiques. Face à l'impossibilité de payer les formateur.trice.s selon les tarifs de l'organisme, une entente avec ces dernier.ère.s assigne la totalité des profits à ces honoraires.

Improvisation NB a soumis quatre demandes de financement auprès du programme fédéral PassepART, chacune une collaboration avec une école francophone du Nouveau-Brunswick. Une somme fixe de 1 500 \$ est versée par initiative. Bien que deux projets furent offerts tel que prévu, les deux autres se voient reportés au prochain mandat devant les réalités de la COVID-19. Conséquemment, Improvisation NB garde en suspend 3 000 \$ destiné à leur livraison dès que permis par la Santé publique et le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Pendant ce mandat, quelques formations sur mesure furent offertes au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. La majorité des fonds acquis dans le cadre de ces ateliers sont redistribués aux formateur.trice.s pour la création et la livraison des formations ou, quand pertinent, attribués aux frais logistiques liés au déplacement, à l'hébergement et aux repas. Toutefois, un

frais administratif revient à l'organisme représentant un total de 150 \$, agissant comme coussin financier.

Autres

Catégorie Libre, émission présentée en baladodiffusion par Improvisation NB, n'occasionne aucunes dépenses. Les animateur.trice.s et invité.e.s offrent leur temps gratuitement, le montage et la production des émissions sont faites bénévolement, et l'équipement est emprunté. Les frais hébergement virtuel de Catégorie Libre remontent à une somme négligeable de quelques cents par mois et sont absorbés volontairement par Michel Albert.



La Bourse ImproNB ne fut pas remise en septembre 2020 en raison de la COVID-19 qui a enclenché l'arrêt ou l'annulation d'une majorité des opportunités de s'impliquer et de contribuer au développement de la communauté d'improvisation et de ses divers réseaux. Puisque le Match des anciens 2020 n'a pas eu lieu, la somme accumulée lors de cet événement l'année précédente, soit de 400 \$, sera préservée et octroyée au.à la récipiendaire de la Bourse ImproNB en septembre 2021.

À noter que les budgets détaillés sont *en annexe*.



Relations externes

Improvisation NB travaille conjointement avec plusieurs organismes, événements et ligues pour encourager le développement et la croissance de l'improvisation. Elle est partenaire en termes de communications et de promotion pour les ligues de la province (LICUM, LIC, LISSE, LISPA, LIPSE, LIMA, LIR, LIO), et travaille également avec l'organisation d'événements comme les Jeux de l'Acadie.

Le partenariat avec les Jeux de l'Acadie s'est poursuivi cette année malgré le fait que les Jeux n'ont pas eut lieu. Les Jeux de l'Acadie continuent à s'appuyer sur les règles et documents d'Improvisation NB et se disent très heureux de pouvoir compter sur l'organisme comme guide pendant le développement continu de l'aspect culturel des jeux.

Du côté de la délégation du Nouveau-Brunswick aux Jeux de la Francophonie canadienne, celle-ci a consulté l'organisme quant à la façon de procéder sans Tournoi de qualification pour choisir leur équipe, mais ces Jeux ont été remis à, maintenant, 2022 de toute façon.

En vu d'un projet visant un rapprochement entre les Provinces de l'Atlantique, des liens plus étroits se sont également tissés avec le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse (CJPNE), soit par l'entremise d'ateliers donnés par Improvisation NB et le partage continu de connaissances afin de faire s'épanouir la discipline dans les provinces environnantes.

Communications

Improvisation NB, et par conséquent l'activité qu'elle parraine, a bénéficié cette année d'une visibilité amoindrie en raison de la COVID-19 et de l'annulation de la plupart de ces activités. Tout de même, l'organisme fut parmi les tout premiers à annuler un événement d'envergure à l'éclosion de la pandémie dans nos régions, ce qui a été remarqué par les médias. Voir la Revue de presse en annexe pour une liste aussi complète que possible des articles, entrevues et reportages sur l'impro dans les médias de la province.

Sur les médias sociaux, Improvisation NB a entretenu son habituelle présence (Facebook, Twitter et Instagram, avec l'utilisation plus prononcée de la fonction Instagram Stories) pour la promotion des spectacles, balados, articles, etc. Le blogue de l'organisme a continué son train, à coup d'un article par semaine toute l'année. En ce qui a trait à la baladodiffusion « Catégorie Libre », sa sixième saison a été entamée cet automne et promet une variété d'invité.e.s enregistré.e.s en personne ou par voie virtuelle.

Événements



Comme plusieurs organismes actifs cette année, Improvisation NB s'est adaptée au présent climat causé par la pandémie de la COVID-19. L'organisme continue à s'associer avec diverses ligues et entités afin d'appuyer le développement de l'improvisation à travers les Provinces de l'Atlantique.

En Mars 2020, Improvisation NB a pris la décision d'annuler **le Tournoi de qualification d'improvisation** qui devait avoir lieu à l'École L'Odyssée de Moncton vu le développement rapide de mesures en lien à une présence de cas de la COVID-19 au Nouveau-Brunswick. Cette décision n'a pas été prise à la légère, mais semblait être la plus responsable vu les circonstances. **Le Championnat provincial « La Gougoune Dorée »** qui aurait eut lieu à la polyvalente W.-A. Losier de Tracadie à également été annulé. Dans l'éventualité où les tournois ont lieu pendant le prochain mandat, les écoles mentionnées ci-haut seront re-contactées afin de voir si elles sont toujours intéressées à accueillir un tournoi.

Improvisation NB a développé un plan de « Retrouver à l'improvisation » qui permettrait des matchs en personne de se dérouler de façon sécuritaire avec quelques modifications (disponible en ligne). L'organisme développe également une formule d'improvisation compétitive en ligne afin de permettre des matchs inter-zone de se dérouler au cas où il n'est pas possible de se rencontrer en personne pendant l'année 2021.





Un comité a été formé afin de se pencher sur la viabilité du tournoi adulte « **le Zèbre d'Or** » dans l'éventualité où du financement externe ne serait pas disponible. Après quelques rencontres, des recommandations ont été présentées au Conseil d'Administration. Celes-ci pourront être consultées quand un retour à la normalité permettra la tenue de l'événement de nouveau.

Le match des anciens de la LICUM n'aura pas eu lieu en personne cette année, mais il reste possible qu'un tel match soit présenté virtuellement plus tard.

Un des dossiers sur lequel le Conseil d'Administration s'est penché était de veiller à la création de projets visant à légitimer l'improvisation comme forme de théâtre. **Des spectacles de type « impro-théâtre »** avec des comédien.ne.s professionnel.le.s seront organisés pendant le prochain mandat avec l'intention de démontrer que l'impro existe en effet à l'extérieur du format compétitif, ou match.

Ligues : Improvisation NB a donné son appui continu aux différentes ligues de la province, principalement en faisant la promotion de leurs événements à l'aide des médias sociaux, et en donnant un coup de main pour recruter des officiel.le.s.

Ligues actives au cours de la dernière année :

LICUM : Ligue d'Improvisation du Campus universitaire de Moncton
LISSE : Ligue d'Improvisation secondaire du Sud-Est
LISPA : Ligue d'Improvisation secondaire de la Péninsule Acadienne
LIPSE : Ligue d'Improvisation primaire du Sud-Est
LIC : Ligue d'Improvisation Chaleur
LIMA : Ligue d'improvisation du Madawaska
LIR : Ligue d'Improvisation Restigouche
LIO : Ligue d'Improvisation Olympienne

Recommandation :

- Qu'Improvisation NB continue à explorer des formules de jeu modifié (virtuel et avec distanciation sociale) afin d'assurer l'existence de la discipline malgré les contraintes actuelles. De façon plus spécifique, la planification d'une saison de compétitions virtuelles pour préparer les équipes scolaires et adultes à la possibilité de « tournois » utilisant, de force, une telle formule.

Formations

La section suivante présente les activités de formation entreprises par Improvisation NB toujours dans le but de rejoindre le plus grand nombre de ses membres, d'accroître le réseau d'improvisation et de développer des partenariats intra et interprovinciaux.

Réseau de formateur.trice.s

Depuis sa création, le réseau de formateur.trice.s d'Improvisation NB permet une meilleure couverture du territoire lorsqu'il est temps d'offrir des ateliers. Un appel de candidatures est lancé pour chaque contrat de formation sur le groupe Facebook Messenger contenant 29 membres résidant au sein de multiple régions du Nouveau-Brunswick. Tou.te.s nos formateur.trice.s peuvent postuler et les questions et réponses sont visibles par tous les membres rendant le processus transparent. Bien que les activités de formation aient été affectées par l'arrivée de la COVID-19, on compte tout de même sept formateur.trice.s embauché.e.s durant ce mandat.

Tournée jeunesse

La tournée jeunesse est une initiative qu'Improvisation NB a entamée en réponse à une recommandation du réseau jeunesse. Cette tournée d'ateliers ciblait les élèves de la 6e à la 12e année dans le but d'approfondir le jeu des joueur.euse.s des niveaux primaires et secondaires en plus d'aider au recrutement et à la rétention de la relève en improvisation. Le financement remis par Patrimoine Canada permettait à l'organisme de visiter 10 villes du Nouveau-Brunswick pour y développer leurs capacités.

Nos deux groupes de deux formateur.trice.s avaient pour mandat d'offrir deux sessions portant sur le jeu en simultané, la première aux élèves de la 6e à la 8e année, l'autre aux élèves de la 9e à la 12e année ; cette deuxième session offrait aussi quelques notions de rôles d'encadrement. Par la suite, les deux groupes étaient jumelés pour un atelier supplémentaire sur le jeu et la journée se terminait avec un spectacle ouvert au public permettant à tou.te.s les participant.e.s de choisir un rôle à occuper, soit s'intégrant au match en tant que joueur.euse.s, officiel.le.s ou entraîneur.e.s.

La formation a été offerte à Shippagan et Fredericton avant d'être interrompue par la COVID-19. Ces deux événements nous auront permis d'atteindre 12 jeunes d'âge intermédiaire, 13 jeunes d'écoles secondaires et 3 adultes. Les huit autres sessions ne pourront être offertes que lors du prochain mandat, une fois que les directives de la Santé publique permettront aux écoles et communautés de jumeler des jeunes de différentes écoles et groupes d'âge ainsi qu'accepter l'entrée d'individus non employés dans leurs installations.

Programme PassepART

Improvisation NB est entré en contact avec le Ministère de l'Éducation pour obtenir du financement additionnel afin d'offrir la tournée jeunesse dans les régions non couvertes par

le financement. C'est de cette façon que l'organisme a pris connaissance de l'existence du programme PassepART qui permettrait d'offrir d'autres formes d'ateliers aux écoles. Les demandes sont soumises, en collaboration avec les écoles intéressées, pour un montant fixe. Improvisation NB a travaillé avec quatre écoles pour écrire et soumettre ces demandes qui sont ensuite financées par le Gouvernement du Canada. Des ateliers ont été livrés à Moncton et Sainte-Marie-de-Kent. Les deux autres demandes, soit d'écoles à Dieppe et Shédiac, ont aussi été approuvées, mais ont dû être remises au prochain mandat à cause de la COVID-19.

Sainte-Marie-de-Kent :

À l'école Mont Carmel, une formatrice a offert les ateliers aux élèves de la maternelle à la 8e année sous la forme de 10 ateliers sur deux jours. Cette initiative a permis d'atteindre un total de 162 élèves : 22 en maternelle, 21 en 1re année, 12 en 2e année, 15 en 3e année, 18 en 4e année, 17 en 5e année, 20 en 6e année, 19 en 7e année, 18 en 8e année.

Moncton :

Développée en collaboration avec l'École Le Sommet, cette journée d'ateliers était destinée aux membres de la LIPSE (Ligue d'Improvisation primaire du Sud-Est) ainsi qu'aux comités d'impro des écoles qui sont membre de cette même ligue. Deux formateur.trice.s ont offert ces ateliers atteignant 20 participant.e.s d'âge intermédiaire, c'est-à-dire de la 6e à la 8e année.

Formation d'officiel.le

Dans le contexte de pandémie, Improvisation NB s'est tournée vers les outils de téléconférence pour offrir sa formation d'officiel.

le. La formation en ligne, offerte le samedi 24 octobre, était toujours présentée en deux volets et a rassemblé 16 de nos membres. Le volet 1 adressait les bases de l'arbitrage, de l'écriture de thème à l'après-match, tout en parlant de son rôle dans et en-dehors de l'arène. Le volet 2 adressait les réalités et l'éthique du rôle d'officiel.le dans le contexte de la COVID-19 et en ligne.



Le Volet 2 de la formation a adressé les changements au jeu et aux rôles d'officiel.le.s dans le cadre d'un match et tournoi en version modifiée en raison de la COVID-19. Cette formule serait offerte pour les activités d'Improvisation NB si les restrictions imposées par la Santé publique et le Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance le permettent. Le volet 2 a continué avec la présentation des rôles des officiel.le.s dans d'une formule d'improvisation compétitive en ligne développée par Improvisation NB. Cette formule se veut une option pour offrir des matchs et tournois dans le contexte de la COVID-19, mais pourra aussi être utilisée au-delà de la pandémie.

La formation d'officiel.le, même en ligne, assure l'accréditation de nos membres pour nos événements officiels. L'année 2020 aura été difficile pour l'évaluation de nouveaux arbitres puisque les opportunités d'arbitrage se sont rapidement envolées avec l'arrivée de la COVID-19. Quelques personnes furent tout de même évaluées en début d'année. Improvisation NB continue à déployer des efforts pour avoir des évaluateur.trice.s dans le plus grand nombre de régions possibles. Nous espérons que la formule d'improvisation compétitive en ligne présentera encore plus d'opportunités à nos membres d'arbitrer des matchs et de se faire évaluer dans un délai raisonnable puisque cette formule éliminera le problème de disponibilité des évaluateur.trice.s.

Formations sur demande

Le réseau de formateur.trice.s d'Improvisation NB permet à l'organisme de répondre à encore plus de demandes de formation à travers et hors province. Ce mandat avait eu un début fort en offrant 3 sessions d'ateliers sur demande entre les mois de décembre 2019 et mars 2020. Nous voyons tout de même d'un œil très positif qu'Improvisation NB obtient de plus en plus de visibilité et que l'intérêt pour en apprendre plus sur la discipline est bien présent en Atlantique. Des formateur.trice.s se sont rendu.e.s à l'École La Relève de Saint-Isidore pour livrer deux ateliers en salle de classe (52 élèves de la 5e à la 8e année) ; à l'École du Grand-Portage de Lower Sackville en Nouvelle-Écosse pour trois ateliers en classe et un atelier d'encadrement pour adultes (90 élèves de la 4e à la 6e année et 5 adultes) ; et à des journées d'ateliers de jeu et d'encadrement organisées par le CJPNE à Halifax, en Nouvelle-Écosse, rassemblant 15 jeunes du primaire au secondaire et 15 adultes de multiple régions de cette province.

Recommandation :

- Étudier la possibilité d'offrir plus fréquemment de nos formations en ligne afin de rendre accessibles celles-ci à un plus grand nombre de nos membres peu importe où il.elle.s se trouvent. Il s'agirait d'une bonne pratique d'offrir, dans la mesure du possible, les deux formats — en personne et en ligne — même lorsque la pandémie sera derrière nous.



En 2019-2020, Improvisation NB a complètement réécrit sa Loi électorale, en s'appuyant sur les rapports des présidences d'élection des dernières années et suivant sa politique de révisions des politiques.

Cette révision implique la création d'une campagne électorale pour les membres du Comité exécutif qui est comparable à celle demandée des postes de représentant.e.s au Conseil d'administration, et donc un élargissement du mandat et des tâches de la présidence d'élection en relation avec cette nouvelle réalité.

Temple de la Renommée

Une seule personne a été reconnue publiquement cette année en raison de la COVID-19, et pour la première fois, la cérémonie a eu lieu sur Internet, la personne entourée de ses pairs quel que soit leur lieu de résidence.

Découvrez les accomplissements de Kevin Doyle au <http://templeimpronb.blogspot.ca/>

À noter qu'une deuxième personne a aussi été sélectionné, mais que le Conseil d'Administration a élu de l'introniser pendant le prochain mandat, la situation de Santé publique le permettant (ou sinon, en ligne aussi).



Annexe 1

Budget 2019-2020

Budget d'Improvisation NB 2019 – 2020

Administration

Revenu	\$ 0.00
Dépenses	
Rapport gouvernemental annuel	\$ 20.00
Frais bancaires et de crédit	\$ 160.82
Fournitures de bureau	\$ 153.16
Abonnement à Zoom	\$ 230.00
Total des revenus	0.00 \$
Total des dépenses	563.98 \$

Financements destinés au prochain mandat

Revenu	
Vie Communautaire – Interprovincial	\$ 58 000.00
Fonds d'urgence de la COVID-19	\$ 9 798.00
FACC	\$ 22 429.00
FIS	\$ 14 000.00
Dépenses	\$ 0.00
Total des revenus	\$ 104 227.00
Total des dépenses	\$ 0.00
Reporté au prochain mandat	\$ 104 227.00

Événements

Tournoi de qualification d'improvisation

Total des revenus	\$ 0.00
Total des dépenses	\$ 0.00

Championnat provincial d'improvisation « La Gougoune Dorée »

Total des revenus	\$ 0.00
Total des dépenses	\$ 0.00

Tournoi d'improvisation « Le Zèbre d'Or »

Total des revenus	\$ 0.00
Total des dépenses	\$ 0.00

Match des anciens

Total des revenus	\$ 0.00
Total des dépenses	\$ 0.00

Formations

Tournée provinciale destinée aux jeunes de la 6e à la 12e année

Revenu	
FACC	\$ 34 399.34
Dépenses	
Coordination	\$ 11 024.34
Honoraires des formateur.trice.s	\$ 3 225.00
Hébergement, déplacement, repas	\$ 553.60
Total des revenus	\$ 34 399.34
Total des dépenses	\$ 14 802.94
Reporté au prochain mandat	\$ 19 596.40

Formations d'officiel.le

Revenu	
Frais d'inscription	\$ 210.00
Dépenses	
Honoraires des formateur.trice.s	\$ 210.00
Total des revenus	\$ 210.00
Total des dépenses	\$ 210.00
Budget équilibré	\$ 0.00

Projets PassepART

Revenu

Programme PasepART	\$ 6 000.00
--------------------	-------------

Dépenses

Coordination	\$ 113.64
Honoraires des formateur.trice.s	\$ 2 775.00
Déplacement	\$ 111.36

Total des revenus	\$ 6 000.00
-------------------	-------------

Total des dépenses	\$ 3 000.00
--------------------	-------------

Reporté au prochain mandat	\$ 3 000.00
----------------------------	-------------

Formations sur mesure

Revenu

École La Relève-de-St-Isidore	\$ 537.00
École du Grand-Portage	\$ 1446.48
CJPNE	\$ 3383.80

Dépenses

Honoraires des formateur.trice.s	\$ 4 650.00
Hébergement, déplacement, repas	\$ 567.28
Frais administratif	\$ 150.00

Total des revenus	\$ 5 367.28
-------------------	-------------

Total des dépenses	\$ 5 217.28
--------------------	-------------

Surplus – Frais administratif	\$ 150.00
-------------------------------	-----------

Autres

Catégorie Libre

Revenu

Don	\$ 2.50
-----	---------

Dépenses

Hébergement virtuel	\$ 2.50
---------------------	---------

Total des revenus	\$ 2.50
-------------------	---------

Total des dépenses	\$ 2.50
--------------------	---------

Budget équilibré	\$ 0.00
------------------	---------

Bourse ImproNB

Revenu

Profit du Match des anciens 2019	\$ 400.00
----------------------------------	-----------

Dépenses

	\$ 0.00
--	---------

Total des revenus	\$ 400.00
-------------------	-----------

Total des dépenses	\$ 0.00
--------------------	---------

Reporté au prochain mandat	\$ 400.00
----------------------------	-----------

Mandat 2019 -2020

Revenus totaux	\$ 150 606.12
----------------	---------------

Dépenses totales	\$ 23 796.70
------------------	--------------

Surplus	\$ 126 809.42
---------	---------------

Annexe 2

Politique révisée en 2019-2020

1.1 LOI ÉLECTORALE D'IMPROVISATION NOUVEAU-BRUNSWICK

Adoptée à la session régulière du Conseil
d'administration du 15 novembre 2015

1. Titre abrégé

1. *Loi électorale.*

2. Définitions

Les définitions qui suivent s'appliquent à la présente loi :

« A.G.A. » L'Assemblée générale annuelle d'Improvisation Nouveau-Brunswick.

« C.A. » Le Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick, tel que défini à l'article 3 du chapitre 3 de sa Constitution.

« Comité exécutif » Les membres élus du Comité exécutif d'Improvisation Nouveau-Brunswick, soit sa présidence et ses vice-présidences.

« Commandite » Toute entente de service ou de publicité entre un.e candidat.e et une société commerciale dans le but d'en retirer des bénéfices ou des avantages.

« ImproNB » Improvisation Nouveau-Brunswick

« Mandat » Du 1er décembre au 30 novembre de chaque année, ou dans le cas du.de la représentant..e Jeunesse, du 1er juillet au 30 juin de chaque année.

« Membre » Les membres d'Improvisation Nouveau-Brunswick, tel.le.s que déterminé.e.s par sa Constitution.

« Réseau » Un des groupes consultatifs d'Improvisation Nouveau-Brunswick, soit celui des entraîneur.e.s, des officiel.le.s, et le Conseil Jeunesse, et tout autre réseau qui viendrait s'ajouter et qui comporte un poste de représentant.e au C.A.

3. Calendrier de la période électorale

3.1 Le calendrier de la période électorale sera établi par le Conseil d'administration (C.A.) et devra suivre le format suivant :

3.1.1. mise en candidature pour la présidence d'élection : au plus tard 5 semaines avant l'A.G.A.;

3.1.2. sélection de la présidence d'élection à une réunion du C.A. : au plus tard 3 semaines avant l'A.G.A.;

3.1.3. annonce publique de la présidence d'élection choisie : 3 semaines avant l'A.G.A.;

3.1.4. lancement de 7 jours consécutifs de mise en candidature de la présidence et des vice-présidences : 2 semaines avant l'A.G.A.;

3.1.5. période de campagne électorale pour les candidat.es à la présidence et aux vice-présidences : 1 semaine avant l'A.G.A.;

3.1.6. élection de la présidence et des vice-présidences : à l'A.G.A.;

3.1.7. mise en candidature et élection des représentant.e.s des entraîneur.e.s et officiel.le.s (et tout autre représentant.e qui pourrait s'ajouter au C.A. hormis le.la représentant.e Jeunesse) : la semaine suivant l'A.G.A.;

3.1.8. sélection de la présidence d'élection pour le.la représentant.e Jeunesse : au plus tard 1 semaine avant le tournoi de qualification;

3.1.9. mise en candidature et élection du.de la représentant.e Jeunesse : au tournoi de qualification (voir Article 6.10).

4. Nomination de la présidence d'élection

4.1. La période de mise en candidature pour le poste de présidence d'élection devra durer 5 jours ouvrables.

4.2. Les candidat.e.s à la présidence d'élection devront signifier leur intérêt au C.A. par écrit.

4.3. La sélection de la présidence d'élection se fera lors d'une réunion du C.A. Chaque candidat.e devra être disponible pour répondre des questions du C.A. à la demande de celui-ci.

4.4. Le mandat de la présidence d'élection débute suite à sa nomination par le C.A. et se termine avec l'achèvement de toutes les fonctions requises par cette dernière.

4.5. La sélection de la présidence d'élection devra être annoncée publiquement au plus tard 3 semaines avant l'A.G.A.

4.6. La présidence d'élection est redevable au C.A.

4.7. La présidence d'élection pour le/la représentant.e Jeunesse sera nommée par le C.A. à la réunion précédent le tournoi de qualification, et normalement sera la même personne qui agit comme facilitateur.trice à la réunion des représentant.e.s de chaque équipe.

5. Les élections du Comité exécutif

5.1. Une période d'une semaine, lancée deux semaines avant l'A.G.A., sera prévue pour soumettre sa candidature (à un seul poste) pour les postes de présidence et de vice-présidences à la présidence d'élection par écrit, incluant le nom du membre qui appuie. Suite à l'approbation de la présidence d'élection, les candidat.e.s auront une semaine pour présenter leur candidature et répondre aux questions des membres du réseau par voie d'Internet.

5.2. Une plateforme Internet commune sera assurée par la présidence d'élection, ce qui en aucun cas n'empêchera les candidat.e.s d'utiliser leurs propres espaces sur Internet.

5.3. La présidence et les vice-présidences sont élues à l'A.G.A. par les membres qui y sont présent.e.s par un vote majoritaire à un tour.

5.4. En cas d'égalité du vote entre deux candidat.e.s, un nouveau tour aura lieu entre ces derniers. Les candidat.e.s auront droit à une courte présentation avant le vote.

5.5. L'ordre de ces élections est obligatoirement : La présidence, la vice-présidence exécutive, la vice-présidence interne, puis toute autre vice-présidence qui pourrait faire partie du Comité exécutif, dans un ordre alphabétique.

5.6. Seul.e.s les membres âgé.e.s de 18 ans et plus peuvent se proposer à un poste du Comité exécutif.

5.7. S'il y a un.e seul.e candidat.e à l'un des postes, l'élection au poste en question se fera par voie de vote de confiance.

5.8. Les candidat.e.s ont le droit de faire une courte présentation devant les membres avant le vote, et doivent répondre aux questions des membres, s'il y a lieu.

5.9. Un.e candidat.e qui ne peut être présent.e à l'A.G.A. peut fournir des matériaux (par écrit, audio ou vidéo) qui devront être remis aux membres présent.e.s en lieu d'une présentation en personne.

5.10. Le vote se fait par bulletin secret (papier ou en envoyant son vote de façon privée à la présidence d'élection). Les bulletins sont ensuite détruits (si physiques) ou gardés confidentiels (si électroniques).

5.11. Dans le cas où il n'y a aucun.e candidat.e à l'un des postes du Comité exécutif, une élection partielle devra avoir lieu durant les deux premiers mois du mandat suivant. Cette élection doit avoir lieu dans le cadre d'une Assemblée générale spéciale et se conformer aux mêmes règlements en vigueur lors d'une A.G.A.

6. Élections des représentant.e.s au C.A.

6.1. Les représentant.e.s sont élu.e.s par les membres de leur réseau respectif par un vote majoritaire à un tour.

6.2. Sauf pour le.la représentant.e Jeunesse, seul.e.s les membres âgé.e.s de 18 ans et plus peuvent se proposer à un poste de représentant.e au C.A.

6.3. Les candidat.e.s peuvent se proposer eux.elles-mêmes au poste convoité, ou être proposé.e par un.e membre; un appui d'un.e autre membre du réseau est ensuite requis pour rendre la candidature officielle.

6.4. S'il y a un.e seul.e candidat.e à l'un des postes, l'élection au poste en question se fera par voie de vote de confiance.

6.5. Les candidat.e.s ont le droit de faire une courte présentation devant les membres du réseau pertinent, et doivent répondre aux questions des membres, s'il y a lieu.

6.6. Les candidat.e.s (sauf dans le cas du poste de représentant.e Jeunesse) ont 3 jours suivant l'A.G.A. pour soumettre leur candidature (à un seul poste) à la présidence d'élection. Suite à son approbation, les candidat.e.s auront une période établie par la présidence d'élection d'au moins 2 jours pour présenter leur candidature et répondre aux questions des membres du réseau.

6.7. Sauf dans le cas du poste de représentant.e Jeunesse, le vote est fait par voie d'Internet sur 24 heures suivant la fin des présentations; la présidence d'élection est responsable de la confidentialité de chacun des votes.

6.8. Dans le cas où il n'y a aucun.e candidat.e à l'un des postes de représentant.e, une élection partielle devra avoir lieu durant les deux premiers mois du mandat suivant, se conformant à ces mêmes procédures.

6.9. Dans le cas du poste de représentant.e Jeunesse, les candidatures et procédures d'élection seront faites en personne au tournoi de qualification parmi les représentant.e.s d'équipe et leurs successeur.e.s, se limitant à un vote par école, s'il y a lieu, suivant les procédures utilisées à l'A.G.A. pour les postes du Comité exécutif.

6.10. Si le tournoi de qualification ne peut avoir lieu, l'élection sera conduite au Championnat provincial si toutes les équipes de la provinces y sont invitées, ou par voie d'Internet selon les procédures établies pour les autres représentant.e.s sinon.

7. Promotion

7.1. La promotion électorale, s'il y a lieu, ne doit contenir aucun message négatif. Par cela, nous entendons toute publicité qui vise à dénigrer un.e candidat.e, qui incite à ne pas voter pour un.e candidat.e, qui invite à ne pas voter, ou qui contient un message discriminatoire, raciste, sexiste ou portant atteinte à l'image et à la réputation d'une personne ou d'un groupe de personnes.

7.2. Les candidat.e.s seront autorisés à faire de la promotion sur la plateforme Internet commune établie par la présidence d'élection, en plus des réseaux de leur choix.

7.3. La commandite des candidat.e.s aux élections est interdite.

8. Devoirs de la présidence d'élection

8.1. La présidence d'élection est responsable du bon déroulement du processus électoral et de l'application de la présente loi.

8.2. La présidence d'élection devra faire preuve d'une impartialité exemplaire vis-à-vis tou.te.s les candidat.e.s.

8.3. La présidence d'élection doit demeurer raisonnablement disponible pour répondre aux questions des membres d'ImproNB dès que sa nomination est annoncée, et ce, jusqu'à la conclusion de la période électorale.

8.4. La présidence d'élection reçoit toute candidature, et est responsable de vérifier sa conformité avec la présente loi et la Constitution d'ImproNB.

8.5. La présidence d'élection devra assurer une plateforme Internet commune pour tous les candidat.e.s aux postes de Comité exécutif où chacun.e pourra placer ses matériaux de campagne électorale.

8.6. La présidence d'élection devra assurer la promotion de la période électorale, et communiquer les procédures à suivre dans chacun des réseaux d'ImproNB.

8.7. La présidence d'élection sera responsable des procédures utilisées pendant les élections, dont les candidatures, appuis, présentations, questions, votes, et destruction des bulletins de vote.

8.8. La présidence d'élection devra coordonner les élections à l'A.G.A. et sur les réseaux d'ImproNB, assurer la compilation des votes et la confidentialité par rapport à ceux-ci.

8.9. La présidence d'élection doit aviser ceux et celles qui font l'objet d'avertissement(s), de plainte(s) et d'infraction(s), et ce, de façon ponctuelle et officielle, par écrit.

8.10. La présidence d'élection doit assurer un suivi officiel de l'élection en soumettant un rapport écrit au C.A. comportant un compte-rendu des élections, une liste des plaintes et infractions, et des recommandations visant l'amélioration de la présente loi et du système électoral en général.

9. Plaintes et infractions

9.1. Tout.e membre d'ImproNB qui considère que le bon déroulement des élections est brimé ou que la présente loi n'est pas respectée de quelque façon que ce soit, peut porter plainte par écrit auprès de la présidence d'élection au plus tard 72 heures après cette infraction. Un accusé de réception sera envoyé à la partie plaignante dans un délai de 24 heures après son dépôt.

9.2. En cas d'appel à une telle plainte, la présidence d'élection doit entendre les parties plaignantes dans les 24 heures après la réception de la plainte, et prendre les actions nécessaires pour régler le conflit dans les plus brefs délais.

9.3. Dans l'éventualité d'une plainte envers la présidence d'élection, le C.A. recevra et traitera la plainte.

9.4. Une première infraction entraînera un avertissement par écrit et comportera un délai dans lequel le.la candidat.e devra régler l'erreur. Si le.la candidat.e ne respecte pas ce délai, une deuxième infraction sera comptabilisée.

9.5. Une deuxième infraction entraînera la disqualification du.de la candidat.e.

9.6. En cas d'appel de la décision de disqualification, le C.A. sera convoqué dans les 24 heures suivantes pour entendre les différentes parties.

9.7. Dans le cas d'une infraction commise par un.e membre qui n'est pas candidat.e, ce.tte membre recevra un avertissement selon les règles du point 9.4, et sur deuxième

infraction, pourra voir son statut de membre révoqué jusqu'à la fin de la période électorale (perdant son droit de vote), et sur révision du cas par le C.A., de façon permanente.

9.8. Est considérée comme étant une infraction toute violation à un article de la présente loi ou de la Constitution d'ImproNB.

Annexe 3

Revue de presse 2019-2020

REVUE DE PRESSE – IMPROVISATION NOUVEAU-BRUNSWICK – 2020

Le tournoi de qualification 2020

Acadie Nouvelle, 9 mars : Tournoi d'improvisation en vue des Jeux de la Francophonie canadienne

<https://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2020/03/09/tournoi-dimprovisation-en-vue-des-jeux-de-la-francophonie-canadienne/>

Réaction à COVID-19

Radio-Canada, 10 mars : Covid-19 : Le tournoi provincial d'improvisation est annulé

<https://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2020/03/10/covid-19-le-tournoi-provincial-dimprovisation-annule/>

Radio-Canada, 10 mars : COVID-19 : « C'est plus sérieux qu'un jeu de hockey », dit Cardy

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1656930/covid-19-dominic-cardy-coronavirus-nouveau-brunswick-ecoles-eleves>

Acadie Nouvelle, 10 mars : Tournoi d'improvisation en vue des Jeux de la Francophonie canadienne

<https://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2020/03/09/tournoi-dimprovisation-en-vue-des-jeux-de-la-francophonie-canadienne/>

CFAI, 10 mars : Coronavirus : Annulation du tournoi de qualification d'impro 2020 prévu ce weekend à Moncton



CFAI FM

10 mars, à 15 h 22 · 🌐

👍 Aimer la Page

CORONAVIRUS: ANNULATION DU TOURNOI DE QUALIFICATION D'IMPRO 2020 PRÉVU CE WEEKEND À MONCTON - Pour respecter les mesures de sécurité prises dans les écoles par le ministère de l'Éducation pour les élèves ayant voyagé à l'étranger durant la récente relâche scolaire en lien avec le COVID-19/Coronavirus, Improvisation NB annule son tournoi de qualification pour le championnat provincial, la Gougoune dorée, et les Jeux de la Francophonie canadienne 2020 prévu pour ce weekend à Moncton.

Improvisation NB dit avoir effectué une évaluation quant aux risques associés au rassemblement de jeunes de partout dans la province dans le cadre d'une activité haute en contact physique comme l'est une compétition d'improvisation.

L'organisme n'est pas en mesure pour le moment de confirmer si une date alternative sera annoncée.

(PHOTO: ARCHIVES CFAI)

Formations

L'équipe d'improvisation tente d'atteindre de nouveaux sommets!

<https://lesommet.nbed.nb.ca/notre-ecole/nouvelles/98-l-equipe-d-improvisation-tente-d-at-de-nouveaux-sommets>

Catégorie Libre

Radio-Canada, 12 mars : La tendance des balados francophones acadiens

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1661069/tendances-balados-francophones-acadiens>

Improvisation au Nouveau-Brunswick

Acadie Nouvelle, 22 janvier : L'équipe d'improvisation de l'école l'Odyssée en tournée avec un original

<https://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2020/01/22/lequipe-dimprovisation-de-lodysee-en-tournee-avec-une-oeuvre-originale/>